



**Vous souhaitez organiser un GLEM ou un dodécagroupe....
Nous sommes là pour vous aider !**

Qui sommes-nous ?

Depuis 2000, la **SSPF** « Société Scientifique des Pharmaciens Francophones » et la **SSMG** « Société Scientifique de Médecine Générale » collaborent dans le cadre des Cercles de Qualité.

Lors de ces réunions locales, pharmaciens et médecins généralistes confrontent et débattent de leur **pratique professionnelle respective** sur un thème déterminé.

Il s'agit d'une **réunion interactive** (et non d'un exposé ex-cathédra) entre des professionnels de santé, amenés à comparer leur pratique de terrain.

A l'initiative du Ministre de la Santé Publique, le Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique (CBIP) a été choisi pour encadrer un projet d'information orale, indépendante et objective sur les médicaments à usage humain.

Un médecin généraliste et/ou un pharmacien assure(nt) l'animation de ces Cercles de Qualité sur base d'un **dossier validé** (Dossier de « Promotion de la Compétence »).

Les départements des facultés de médecine et de pharmacie des universités francophones cautionnent la qualité du contenu scientifique de ces dossiers.

Quels sujets ?

Actuellement, six sujets proposés pour l'animation des Cercles de Qualité

Le choix des sujets est axé essentiellement sur leurs intérêts thérapeutique et socio-économique, communs aux médecins généralistes et aux pharmaciens.

- 1- « traitements des troubles liés à la **ménopause** »
- 2- « les nouveaux médicaments **isomères actifs** »
- 3- « les médicaments du **diabète de type 2** »
- 4- « les médicaments **génériques** »
- 5- « les médicaments de la **contraception** »
- 6- « les médicaments **anti-céphalalgiques** »



Pour chaque dossier, un dossier « promotion de la compétence », validé par le CBIP, est distribué aux participants. La discussion médecins pharmaciens se fait sur base de cas cliniques présentés en power point ou cas filmés en dvd (selon le cas).

1. « TRAITEMENTS DES TROUBLES LIÉS À LA MÉNOPAUSE » (MISES À JOUR 2007)

Fin septembre 2002, un dossier intitulé « Les Médicaments de la Ménopause » avait été finalisé. Plusieurs études publiées depuis ont nécessité une mise à jour en profondeur de ce dossier. Il a été décidé de le présenter en deux chapitres distincts : « Traitement hormonal substitutif » et « Médicaments de l'ostéoporose ». En effet, l'ostéoporose ne fait plus partie des indications officielles des traitements hormonaux de substitution.

Ce premier chapitre consacré au traitement hormonal substitutif a été finalisé en mai 2007, le second chapitre sur les médicaments de l'ostéoporose sera développé ultérieurement.

Structure du dossier

- ❑ Traitement hormonal de substitution
 - a. Choix des différents traitements
 - b. Aspects galéniques et voies d'administration
 - c. Effets favorables, effets indésirables et contre indications du THS
- ❑ Alternatives au THS conventionnel (clonidine, antidépresseurs, neuroleptique, antiépileptique, phytoestrogènes, ...)
- ❑ Balance bénéfices-risques du THS

2. « LES NOUVEAUX MÉDICAMENTS ISOMÈRES ACTIFS »

Les isomères actifs : opération commerciale ou apports réels au plan pharmaco thérapeutique ?

Deux molécules peuvent avoir la même formule brute, mais une configuration spatiale différente ce qui implique des propriétés physico-chimiques et thérapeutiques différentes : on parle alors d'isomères.

Récemment, en Belgique, l'industrie pharmaceutique a commercialisé les isomères actifs des formes racémiques de médicaments tombés hors brevet :

Oméprazole (Losec® ...)	→ ésoméprazole (Nexiam®)
Citalopram (Cipramil®...)	→ escitalopram (Sipralax®)
Sulpiride (Dogmatil®...)	→ lévospiride (Lévopraid®)
Cétirizine (Zyrtec®...)	→ lévocétirizine (Xyzall®)
Ofloxacine (Tarivid® ...)	→ lévofloxacine (Tavanic®)

Structure du dossier

- ❑ **Partie 1** : concept d'isomérisation et aspects fondamentaux de la pharmacodynamie, de la pharmacocinétique et de la toxicité.
- ❑ **Partie 2** : comparaison des indications, contre-indications, effets indésirables et interactions repris dans les notices.

De cette comparaison et de l'analyse des études et articles concernant ces cinq nouvelles molécules, le dossier tente d'en mettre en exergue les avantages cliniques éventuels.

3. « LES MÉDICAMENTS DU DIABÈTE DE TYPE 2 »

La prévalence du diabète de type 2 est en constante progression et s'explique vraisemblablement par la forte augmentation de l'obésité chez les enfants et les adolescents.

De plus, cette pathologie s'installe de manière insidieuse, à l'insu du patient avec des conséquences cardio-vasculaires importantes.

Structure du dossier :

- ❑ **Partie 1** : rappel pharmaco thérapeutique des médicaments utilisés dans le diabète de type 2. Chaque molécule est étudiée sur le plan de la pharmacodynamie et du mécanisme d'action, des indications et de la posologie, des contre-indications et des effets indésirables.
- ❑ **Partie 2** : traitement du diabète de type 2 :
 - Objectifs thérapeutiques : contrôle de la glycémie, des facteurs de risques, des complications
 - Approche thérapeutique (médicamenteuse et non médicamenteuse)
 - Prévention et l'éducation du patient
 - Modalités du suivi médical et pharmaceutique

4. « LES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES »

L'apparition des médicaments génériques a soulevé beaucoup de questions et de doutes au sein des prestataires de soins. Ce dossier permet de mieux appréhender les notions de brevet, d'enregistrement, de statuts des médicaments, de bio-équivalence ainsi que d'envisager les limites et les perspectives de la prescription et la délivrance de médicaments « bon marché », notion qui, à l'heure actuelle, n'inclut plus exclusivement que les médicaments génériques.

Un autre aspect abordé par ce sujet est l'importance des caractéristiques techniques des médicaments (formes galéniques, sécabilité, blister, notice et autres) qui nécessite un dialogue constructif entre médecins et pharmaciens dans l'intérêt de l'observance thérapeutique optimale des patients.

5. « LES MÉDICAMENTS DE LA CONTRACEPTION » (NOUVEAU DOSSIER 2007)

En Belgique, les grossesses non désirées sont (trop) nombreuses et touchent en grande partie les jeunes en dessous de 20 ans. De même, dans le cadre de la prévention des maladies sexuellement transmissibles, il est impératif de rappeler la notion de « double protection ».

Améliorer l'information et l'accès à la contraception, personnaliser la prescription et en améliorer le suivi sont autant de pistes qui permettent de relever ces défis de santé publique.

Structure du dossier

- ❑ Rappels liés à la physiologie : cycle menstruels, principes de la contraception prévalence des différentes méthodes
- ❑ Contraception hormonale (oestroprogestative et progestative, orale et non orale)
- ❑ Contraception non hormonale
- ❑ Contraception d'urgence
- ❑ Contraception dans des situations physiopathologiques particulières
- ❑ Suivi médical et pharmaceutique

6. « LES MÉDICAMENTS ANTI-CEPHALALGIQUES »

Les céphalées jouent un rôle majeur sur le coût économique et social tant pour les patients que pour la société. Leur traitement rationnel peut donc être source d'économie substantielle pour les différents intervenants de notre système de santé.

Ce dossier aborde trois types de céphalées:

- ❖ céphalées induites
- ❖ céphalées de tension
- ❖ migraines

Comment organiser un GLEM ou une concertation dans la pratique ?

Il vous suffit :



- de choisir un thème et une date.
- de prendre contact auprès de Madame Audrey Champenois, Rue des Dames Blanches 1 à 5000 Namur - audrey.champenois@sspf.be ou 081/24.21.03
- de renvoyer le document d'inscription en annexe

Nous prenons totalement en charge :

- l'envoi des invitations aux médecins et pharmaciens concernés
- l'animateur
- la mise à disposition du matériel didactique (présentation PWP, DVD de présentation, compilations Prescrire)

De plus, nous contribuons à hauteur de 7 € par participant pour les frais de collation (boissons et petite restauration).

Qu'apporte concrètement la concertation médico-pharmaceutique ?



L'analyse des formulaires d'évaluation fait apparaître un indice de satisfaction particulièrement élevé : **98% des pharmaciens et 89% des médecins estiment opportun de se réunir autour d'un même thème de discussion.**

Non seulement, médecins et pharmaciens se félicitent de la complémentarité entre les deux professions et une grande majorité d'entre eux se montrent disposés à participer de nouveau à ce type de concertation.

CERCLES DE QUALITE MEDECINS – PHARMACIENS
INFORMATION INDEPENDANTE SUR LES MEDICAMENTS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le Docteur / le Pharmacien (*)
Adresse
.....
Coordinateur du GLEM / Dodécagroupe ® / GLEP ou autres (*)
.....
Localités concernées :

Cachet

(*) *biffer la mention inutile.*

Est intéressé par le dossier :

- troubles liés à la **ménopause** (mises à jour 2007)
- médicaments de la **contraception** (nouveau dossier 2007)
- médicaments **génériques**
- médicaments du **diabète de type 2**
- nouveaux médicaments **isomères actifs**
- médicaments **anti-céphalalgiques**

Date(s) et proposée(s) :

Heure(s) proposée(s) :

Lieu de réunion :

Pour tout renseignement complémentaire, on peut me joindre au :

n° tél. : ou n° GSM :

e-mail :

Veuillez annexer la liste des médecins et des pharmaciens susceptibles de participer à cette soirée et renvoyer ce document à la S.S.P.F., rue des Dames Blanches, 1 - 5000 Namur ☎ : **081/25.14.19** -

Fax : 081/22.79.96 - e-mail : sspf@sspf.be